

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 1 : Renforcer les filières économiques stratégiques : Territoire d'Industrie, numérique et logistique</b>						
<p>L'économie du Niortais-Haut Val de Sèvre présente une orientation à la fois productive et tertiaire, en raison notamment de la présence de nombreux sièges du secteur de l'assurance. Par son développement et son évolution, ce secteur génère une nouvelle économie avec un fort effet d'entraînement vers le numérique. Le secteur agroalimentaire concourt également à spécialiser la zone d'emploi, tout comme la logistique (Niort Terminal -sites de La Crèche, Prahecq, Niort Saint-Florent). La vitalité économique et le potentiel d'innovation du territoire ont permis aux EPCI de conduire des stratégies d'accueil et d'accompagnement des filières porteuses : pôle logistique, agroalimentaire, pépinière du numérique, ...</p> <p>Dans ce contexte, la labellisation Territoire d'Industrie du Niortais – Haut Val de Sèvre permettra de renforcer et faire converger les stratégies déployées. De nouvelles coopérations intercommunales seront recherchées, avec les industriels, afin de répondre aux enjeux de recrutement et de performance des entreprises.</p> <p>Par ailleurs, le territoire est fortement engagé dans la promotion et le soutien à l'entrepreneuriat social et à l'Economie Sociale et Solidaire. Des réflexions sont également menées sur le tourisme d'affaire et de congrès.</p> <p>Enfin, une attention particulière sera portée aux opportunités de développement liées à la silver économie, opportunités justifiées sur ce territoire au regard de sa structure par âge et du vieillissement de sa population.</p>						
<b>1.1 Favoriser le développement des entreprises, attirer de nouveaux salariés</b>						
<b>Projets structurants</b>						
1	Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale	Comité de Bassin d'Emploi du Niortais	100 000 €	Maxi : 50 000 €	Contribution maximale de 60%, sous réserve du respect des attendus de la Région dans le cadre de l'AAP GPECT	EMPLOI FORMATION
2	Organisation d'une manifestation économique pour la promotion de la filière construction / habitat en Haut Val de Sèvre en 2020	Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	22 000 €	Maxi : 40%	Promotion de l'entrepreneuriat et du développement durable	ECONOMIE TERRITORIALE
3	Etude de faisabilité pour la création d'un groupement d'employeurs	Communauté de Communes Haut Val de Sèvre / Comité de Bassin d'Emploi du Niortais	30 000 €	Maxi : 15 000 €	Action économique collective	EMPLOI FORMATION
4	Aide au démarrage sur 3 ans d'un groupement d'employeurs territorialisé	Structure à créer à l'issue de l'étude de faisabilité	90 000 €	Maxi : 45 000 €	Dans la limite de 50% de la dépenses éligible (Appel à Projets Groupements d'Employeurs)	EMPLOI FORMATION
<b>1.2 Accompagner la transition numérique</b>						
<b>Projets structurants</b>						
5	Organisation de Niort Numéric en 2019	Communauté d'Agglomération du Niortais	321 000 €	40 000 €	CP du 1er avril 2019	NUMERIQUE / ATTRACTIVITE
6	Etude de programmation urbaine et architecturale pour le développement et l'aménagement du site Niort Tech	Communauté d'Agglomération du Niortais	60 000 €	9 000 €		PROJET STRUCTURANT
<b>Projets en amorçage</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Création d'un tiers-lieu à Saint-Maixent l'Ecole, sous réserve du respect du cahier des charges de l'Appel à Projet régional</li> <li>&gt; Accompagnement du projet Niort Tech</li> </ul>					NUMERIQUE / ATTRACTIVITE / PROJETS STRUCTURANTS
<b>1.3 Promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat social et l'Economie Sociale et Solidaire</b>						
<b>Projets structurants</b>						
7	Salon national de l'Economie Sociale et Solidaire, à Niort	Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire	200 000 €	100 000 €		ATTRACTIVITE / ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 2 : Conjuguer qualité de vie et offre touristique pour conforter le territoire en tant que pôle d'attractivité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine</b>						
<b>2.1 Proposer des équipements culturels, sportifs, de service, structurants et adaptés</b>						
Il s'agit là de mettre en œuvre des projets structurants, répondant aux besoins et attentes de la population, notamment dans les domaines culturels, sportifs, d'accès aux services et au logement. Ils contribueront à créer un cadre de vie attractif et à conforter l'axe Niort-Haut Val de Sèvre comme un des pôles structurants majeurs de Nouvelle-Aquitaine.						
<b>Projets structurants</b>						
8	Création d'un centre aquatique	Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	8 623 684 €	400 000 €	Sous réserve d'un engagement du maître d'ouvrage à porter le taux d'occupation du temps d'ouverture aux scolaires à 20% pour les lycéens et les apprentis	SPORTS
9	Réhabilitation du Moulin du Roc, Scène nationale	Commune de Niort / Scène Nationale	900 000 €	100 000 €		CULTURE
10	Construction d'une Résidence Habitat Jeunes de 165 places, à Niort, quartier du Clou Bouchet	Communauté d'Agglomération du Niortais / Bailleur	10 000 000 €	Maxi : 500 000 €	Aide forfaitaire de 6 000 €/place dans la limite d'une prise en charge de 20% des dépenses globales et de 50% du nombre de places	LOGEMENT DES JEUNES / POLITIQUE DE LA VILLE
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Complexe sportif de la Venise Verte, à Niort					SPORTS
<b>2.2 Mettre en valeur les ressources patrimoniales du territoire et attirer de nouvelles clientèles touristiques</b>						
Doté de ressources naturelles et patrimoniales remarquables, avec notamment le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, la Sèvre Niortaise, de nombreux édifices classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques, le territoire souhaite renforcer son attractivité touristique et bénéficier d'une plus grande visibilité à l'échelle régionale. Aussi, le contrat permettra de renforcer l'attractivité touristique du territoire en accompagnant la mise en valeur de plusieurs sites naturels et patrimoniaux remarquables.						
<b>Projets structurants</b>						
11	Modernisation du camping de la base du plan d'eau de Cherveux	Syndicat du plan d'eau de Cherveux Saint-Christophe	Coût global : 3 140 000 €	Maxi : 300 000 €	dans la limite de 20% de prise en charge et du classement après travaux	TOURISME
12	Restauration patrimoniale et parcours muséographique du Donjon de Niort (édifice classé au titre des Monuments Historiques depuis 1840)	Commune de Niort / Communauté d'Agglomération du Niortais	NC	Maxi : 500 000 €	dans la limite de 25 % des dépenses éligibles, et de 15% en cas de mobilisation de fonds européens.	PATRIMOINE
<b>Projets en amorçage</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Restauration des halles de Niort, édifice classé au titre des Monuments Historiques</li> <li>&gt; Aménagement de la base de loisirs du plan d'eau de Cherveux</li> <li>&gt; Création d'un espace labellisé Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) au sein de de l'ancien séchoir de Port Boinot, à Niort</li> <li>&gt; Projet de valorisation du site de l'Abbaye de Saint-Maixent l'Ecole</li> <li>&gt; Création d'un tiers-lieux au sein de la maison patronale, dans le cadre de l'Appel à Projets régional</li> <li>&gt; Projets de mise en valeur touristique et patrimoniale de la Sèvre et du Marais Poitevin</li> <li>&gt; Restructuration du Musée Bernard d'Agesci (programme architectural technique et muséographique)</li> <li>&gt; Réhabilitation du centre d'art contemporain photographique de la villa Pérochon</li> </ul>					TOURISME / PATRIMOINE / NUMERIQUE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 3 : Conduire un développement équilibré et durable : revitalisation des bourgs, alimentation de proximité, transition énergétique</b>						
<b>3.1 Revitaliser les centres bourgs et favoriser le maintien de services et commerces de proximité</b>						
Il s'agit de conduire des actions de revitalisation des centre-bourgs, sujets à une forte vacance commerciale et résidentielle. Ils constituent de fait, des pôles essentiels à l'attractivité de leur territoire et plus globalement à l'équilibre régional. Leur dynamisme est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique.						
<b>Projets structurants</b>						
13	Projet de revitalisation de Saint-Maixent l'Ecole (expérimentation d'activités commerciales nouvelles, îlot stratégique, ...)	Commune de St Maixent l'Ecole / Communauté de Communes Haut Val de Sèvre / bailleurs		Maxi : 25 000 € activités nouvelles (pépinière, boutique à l'essai), Maxi : 320 000 € Ilôts stratégiques	Contributions maximales, sous réserve du respect des attendus de la Région dans le cadre du dispositif en faveur de la revitalisation des centres-bourgs	REVITALISATION DES CENTRES BOURGS / ECONOMIE TERRITORIALE
14	Opérations Collectives de Modernisation (aide à l'investissement et à la modernisation des entreprises)	Entreprises		60 000 €	Contribution de 30 000 € par OCM, sous réserve de la contribution du territoire	REVITALISATION DES CENTRES BOURGS / POLITIQUE DE LA VILLE
15	Aide au maintien des derniers commerces de proximité et des multiples ruraux dans les communes à revitaliser (Cherveux, Pamproux)	Communes du territoire Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	Communes : dépenses plafonnées à 50 000 € (AAP Ruralité) Intercommunalité : dépenses plafonnées à 200 000 € pour les multiples ruraux au titre des projets structurants	Communes : 40 000 € maximum au titre de l'AAP Ruralité Intercommunalité : 15% maximum au titre des projets structurants	Sous réserve de la sélection des dossiers des communes au titre de l'AAP Ruralité	REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS / RURALITE /AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>Projets en amorçage</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actions collectives dans le cadre des OCM du Haut Val de Sèvre et des Quartiers Politique de la Ville du Niortais (Numérique, associations de commerçants, ...)</li> <li>&gt; Réhabiliter et remettre en service des logements communaux ou intercommunaux (Augé, Bougon, Soudan)</li> <li>&gt; Maisons de santé pluridisciplinaires</li> </ul>					REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS /AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>3.2 Contribuer au développement de circuits alimentaires locaux et d'une agriculture de proximité</b>						
L'agriculture de proximité et la mise en œuvre d'une politique alimentaire locale est par ailleurs un sujet commun aux EPCI du territoire. Dans le cadre de cette démarche partenariale qui s'amorce, des synergies et complémentarités rural / urbain seront recherchées.						
<b>Projets en amorçage</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Elaboration d'un Plan Alimentaire Territorial en Niortais Haut Val de Sèvre et déclinaison du plan d'action opérationnel dans le cadre de l'Appel à Projet Développement des Circuits Alimentaires Locaux et des Projets Alimentaires Territoriaux</li> <li>&gt; Création d'une légumerie sociale et solidaire</li> <li>&gt; Création d'un marché de produits locaux à Augé (Appel à Projets Ruralité)</li> </ul>					AGRICULTURE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>3.3 Favoriser la transition énergétique et les mobilités durables</b>						
La transition énergétique est une problématique importante pour les EPCI qui souhaitent diminuer le recours aux énergies fossiles au profit des énergies renouvelables. Sur ce territoire bien connecté et largement motorisé, c'est la thématique de la mobilité durable qui illustre le mieux les efforts engagés localement.						
<b>Projets structurants</b>						
16	Acquisition de 3 navettes électriques	Communauté d'Agglomération du Niortais	900 000 €	Maxi FEDER : 60% des dépenses éligibles	Sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	MOBILITE DURABLE
17	Implantation de bornes et équipements dédiées à l'information des voyageurs du réseau de transports collectifs	Communauté d'Agglomération du Niortais	152 000 €	Maxi FEDER : 60% des dépenses éligibles	Sous réserve d'un engagement avant fin 2020 et d'une réalisation avant fin 2022	MOBILITE DURABLE
<b>Projets en amorçage</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réalisation d'un premier itinéraire structurant au titre de la mobilité quotidienne domicile-travail, dans le cadre du schéma directeur cyclable du Niortais.</li> <li>&gt; Implantation de stations bio GNV sur le territoire (AAP mobilité BioGNV)</li> <li>&gt; Equipement communal en bornes de recharge électrique rapides et ultra rapides (mini 50kw)</li> <li>&gt; Etude de préfiguration du pôle gare de Niort</li> </ul>					MOBILITE DURABLE